

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

A/47/561/Corr.1 S/24690/Corr.1 26 octobre 1992 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Point 69 de l'ordre du jour
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE Quarante-septième année

Lettre datée du 20 octobre 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République de Moldova auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rectificatif

Page 2, annexe I, deuxième paragraphe, septième phrase

Cette phrase devrait se lire comme suit :

"Entre-temps, le Parlement (moldave) examine trois projets axés sur l'idée de créer un comité autonome."